

tous autres problèmes d'ordre scientifique. L'agriculture bénéficie de nombreux avantages à cet égard, en raison de sa grande valeur en tant qu'industrie d'exportation. Toutefois les provinces s'intéressent aussi très vivement à leurs autres ressources naturelles. Leurs initiatives à l'égard de l'agriculture, des forêts, des mines et des pêcheries font l'objet des chapitres consacrés à ces questions (voir l'Index).

Nova Scotia Research Foundation.—Cet organisme a été institué par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1946 afin d'aider les gens de la province, grâce à un supplément d'aide scientifique et technique, à trouver de nouveaux et meilleurs moyens d'utiliser les ressources forestières, marines, agricoles et minières et de développer les industries appelées à les transformer. L'organisme s'efforce de coordonner et de pousser les travaux scientifiques portant sur les problèmes et les ressources de la province. Il aide les universités, collèges, groupes de recherches, industries, ministères provinciaux et fédéraux et simples particuliers en fournissant de l'équipement, des subventions, des bourses d'études, des adjoints de laboratoire et des assistants engagés pour l'été, des services de bibliothèques, de cartographie, de photogrammétrie et de traduction, et des renseignements techniques. Il a aidé ou collaboré à des travaux relatifs à la production de nouvelles variétés de plantes et de bactéries de nodules radicaux, aux antibiotiques, aux volailles, à la culture de bleuets, aux appareils de chauffage au charbon, à la constitution et à la gazéification du charbon, à la vérification non destructive de l'équipement minier, à l'utilisation de l'anhydrite, de la diatomite, des déchets de poisson, du gypse, des algues, des scories, des croûtes de bois et des matières fertilisantes. Il a fait des relevés portant sur la géophysique, la géologie, la pollution de l'air, les algues, les aphidiens des forêts, l'écologie forestière et la génétique; il a aidé à des études sur les cycles nutritifs des lacs, sur la cristallographie radiologique et sur les pressions qui s'exercent dans les couches souterraines. Son service de géophysique possède l'appareillage nécessaire pour effectuer toutes sortes de recherches intéressant la magnétométrie, la gravimétrie, la sismologie, l'électromagnétisme et la résistivité. La Division des services techniques donne gratuitement des renseignements aux industries de la province et met à leur disposition ses services de recherche et de perfectionnement dans les domaines de la physique, de la chimie, du génie, et de la recherche opérationnelle. Cet organisme publie de temps en temps une revue intitulée *Research Foundation Bulletin* afin de tenir l'industrie au courant de son activité et des découvertes importantes de caractère scientifique ou technologique.

New Brunswick Research and Productivity Council.—Établi en 1962 en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée législative provinciale, ce Conseil se préoccupe, entre autres choses, «de favoriser, d'encourager et de faciliter toutes initiatives de nature à assurer un plus haut degré d'efficacité à la production, et à donner plus d'envergure aux divers secteurs économiques du Nouveau-Brunswick». Ce Conseil bénéficie d'une subvention du gouvernement provincial destinée au financement de ses travaux, et reçoit en plus, du gouvernement fédéral, une aide dans certains domaines en particulier. On travaille en ce moment aux plans des édifices qui doivent s'élever sur un emplacement voisin du terrain de l'Université du Nouveau-Brunswick, terrain auquel il s'intégrera plus tard. Le personnel, au nombre de 6 au début de 1964, se chiffrera à 15 en fin d'année pour atteindre 35 après cinq ans. Le Conseil fait porter ses efforts, en ce moment, sur l'étude des méthodes simplifiées de travail, sur la formation du personnel de direction et sur la recherche appliquée, afin de trouver une solution aux problèmes propres à l'industrie de la province. Le Conseil subventionne également les recherches universitaires dans la province, et l'on prévoit l'exécution, en 1964, des travaux de recherches appliquées qui porteront principalement sur la technologie alimentaire, la minéralogie, le génie mécanique et le génie chimique. Les programmes sont arrêtés par les 13 membres du Conseil, choisis dans le monde de l'industrie, du gouvernement et de l'éducation de la province. Le